

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE DE DIRECTION
Séance du 18 octobre 2017

Date de convocation :
Le 09 octobre 2017

Nombre :
- délégués titulaires : 18
- de présents : 6
- de votants : 7

- délégués suppléants : 12
- de présents : 2
- de votants : 2

N° d'inscription de l'acte
soumis à l'obligation de
transmission au Représentant
de l'État :
II/026/17

Secrétaire de Séance :
M. Pierre LABONTÉ

Nos Réf : PL/IC

OBJET : Programmation des
visites individuelles - saison
hiver.

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
susdits.

La Présidente,
Élisabeth GONDY

La Présidente :
-Certifie sous sa
responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte ;
-Informe que la présente
délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
tribunal administratif dans un
délai de 2 mois à compter de
sa date de réception en Sous-
Préfecture.

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit octobre à quatorze heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame **Élisabeth GONDY**, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le neuf octobre 2017.

Étaient présents en qualité de délégués communautaires (06) :

Mme Élisabeth GONDY ; Mme Valérie TOMSON ; Mme Renée STIÉVENART ;
M. Guy HUART ; M. Didier JOVENIAUX ; Mme Marie-Andrée CHOTEAU.

Étaient présents en qualité de personnes qualifiées titulaires (02) :

Mme Monique DESSENSIS ; Mme Alexia BAUDOUX.

Étaient absents, excusés (12) :

M. Geneviève MANNARINO excusée ; M. Laurent DEGALLAIX ; M. Grégory LELONG excusé qui a donné pouvoir à Mme Marie-Andrée CHOTEAU ; Mme Marie-Geneviève DEGANDSART ; M. Mattéo GUALANO excusée ; M. Joël SOIGNEUX ; Mme Isabelle CHOAIN ; Mme Laurence PÉAN ; M. Vincent DOCHEZ excusé ; Mme Monique GUILBERT excusée ; M. Bruno FONTAINE excusé qui a donné pouvoir à Mme Alexia BAUDOUX ; M. Vincent HADOT excusé qui a donné pouvoir à Mme Élisabeth GONDY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1^{er} et 4

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

La programmation des visites pour individuels s'appuie sur les événements, ressources dans les domaines de la culture, du sport, du patrimoine, développées par les communes et les associations du territoire. De plus elles s'attachent à décliner aussi la marque « l'étincelle créative » et permettent de valoriser le patrimoine minier, naturel et culturel du territoire.

La programmation jointe en annexe a été élaborée après analyse statistique de la saison précédente et en adéquation avec les thèmes du premier numéro du magazine d'inspiration « l'étincelle ».



Cette nouvelle programmation se décline autour :

D'une offre fondamentale de visites revisitées :

- La découverte décalée, de Valenciennes à l'occasion du marché de Noël et de la Saint-Valentin,
- La découverte de la tradition artistique et du paysage nocturne de Valenciennes,
- Une découverte de sites miniers remarquables du périmètre Patrimoine mondial en tramway.

Une offre nouvelle :

- La découverte du Valenciennes Vintage de Malisha,
- Une découverte du processus créatif de l'artiste Yann Kempen et de ses coups de cœur.

De plus, la programmation est enrichie de produits culturels packagés en lien avec l'actualité.

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 18 octobre 2017,

- D'approuver la prochaine programmation jointe en annexe.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 09 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE:

- La prochaine programmation jointe en annexe.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 18 octobre 2017

La Présidente,
Élisabeth GONDY

